

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : Autres
domaines de
compétences

Sous matière : Autres
domaines de
compétences des
communes

OBJET :
**CONVENTION
RELATIVE AU
RECRUTEMENT,
AU FINANCEMENT
ET AUX MISSIONS
D'INTERVENANTS
SOCIAUX POLICE-
GENDARMERIE
DANS LE
DEPARTEMENT
DE L'AUDE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 22.01.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 22.01.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **01 FEV. 2019**

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2019-14

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2019,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM
Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL
Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI
Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-
MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine,
RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, CHOPIN
Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. SOL Philippe donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

Absents :

M. LINOUE Stéphane,
Mme POUPEAU Nathalie,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la problématique des violences
intrafamiliales et l'augmentation du nombre de cas signalés, dont sont
victimes principalement les femmes et les enfants.

La nature de ces violences appelle une prise en charge adaptée et un
accompagnement des victimes par des personnels qualifiés. Les postes
d'intervenants sociaux police-gendarmerie ont donc été créés pour
répondre à ces besoins.

Actuellement, le Département de l'Aude compte une intervenante sociale
police-gendarmerie (ISPG) qui doit faire face à un nombre croissant de
sollicitations. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de créer dès 2019,
un second poste d'intervenant social dans l'Aude, afin de maintenir un
accompagnement de proximité de qualité.

Dans le cadre d'un partenariat opérationnel entre les services de l'Etat,
les collectivités territoriales et les structures associatives, il est proposé à
la Ville de Castelnaudary de s'engager pour soutenir la création d'un
second poste d'intervenant social police-gendarmerie à l'échelle du
Département de l'Aude.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil municipal de l'autoriser à signer la convention annexée à la présente délibération et d'approuver la participation financière d'un montant de 2 000 € de la Ville de Castelnaudary au budget prévisionnel de cette action.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative au recrutement, au financement et aux missions d'intervenants sociaux police-gendarmerie dans le Département de l'Aude, telle qu'annexée à la présente délibération.

APPROUVE la participation financière de 2 000 € de la Ville de Castelnaudary au budget prévisionnel de cette action.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 janvier 2019.



Le Maire,

Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : 31 JAN. 2019 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 30 JAN. 2019 Par publication le : 01 FEV. 2019 Par délégation, Le Directeur Général des Services
 Hervé ANTOINE
